

Le projet « Quadrilatère Saint-Laurent » proposé par la Société de développement Angus : Un manque de respect du patrimoine québécois et un écart important avec les orientations générales de la promotion du Quartier des spectacles.

Un mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal, le 4 juin 2009, dans le cadre de sa consultation sur le projet Quadrilatère Saint-Laurent.

Présenté par Viviane Namaste
Professeure agrégée
Titulaire de la Chaire de recherche sur le VIH/Sida et sur la santé sexuelle
Institut Simone de Beauvoir
Université Concordia
1455, boulevard de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3G 1M8

Introduction

Ce mémoire examine le projet Quadrilatère Saint-Laurent proposé par la Société de développement Angus, en lien avec l'intérêt patrimonial. On considère les enjeux méthodologiques dans la détermination de la valeur patrimoniale. On analyse également les dossiers présentés en appui au projet, contrastant le portrait de la situation tel qu'esquissée par la Société de développement Angus aux faits présentés par les avis experts dans ce domaine. Finalement, on explique pourquoi ce projet ne répond pas aux orientations générales de la promotion du Quartier des spectacles, élaborées dans le *Programme particulier d'urbanisme, Quartier des spectacles – secteur Place des Arts*. On conclut avec des recommandations et des pistes d'action.

Expérience de recherche pertinente sur le boulevard St-Laurent

Avant d'aborder le contenu de ce mémoire, je présente mon expérience professionnelle en lien avec le sujet, afin de situer mon expertise. Je suis actuellement Professeure agrégée à l'Institut Simone de Beauvoir, Université Concordia. Je suis également titulaire de la Chaire de recherche sur le VIH/Sida et la santé sexuelle de l'université Concordia. J'enseigne des cours en théorie féministe, méthodologie de la recherche, la santé des femmes, et la recherche communautaire. Je dirige des étudiants et des étudiantes aux deuxième et troisième cycles de l'université.

Je suis auteure de trois livres scientifiques, dont un qui porte sur l'histoire de la communauté artistique transsexuelle à Montréal : *C'était du spectacle! L'histoire des transsexuelles à Montréal, 1955, 1985*. Publié par les presses universitaires de l'université McGill-Queens en 2005, ce livre présente une histoire orale de la vie quotidienne des artistes transsexuelles à Montréal, y compris leurs conditions de travail dans les cabarets de la métropole.

Les recherches ayant mené à la publication de cet ouvrage ont reçu l'appui financier du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des arts du Canada, et de l'Université Concordia. Le livre a reçu des critiques favorables dans la presse quotidienne (*Le Devoir* 14 mai 2005:F6) ainsi que dans les revues scientifiques. Dans les *Cahiers de la femme* (Vol 24, No 2-3, 2005, p. 187) on dit de l'ouvrage qu'il « nous ouvre le grand livre d'histoire du Québec » alors que dans la *Revue d'histoire de l'amérique française* (61.1, été 2007, pp. 135-6), on déclare que le texte est « un ouvrage remarquablement bien documenté » et qu'il s'agit d'un « véritable travail de pionnière. » Les critiques scientifiques de mon livre soulignent ma contribution méthodologique, qui combine les entretiens avec les artistes aux recherches archivistiques: « Certes, la méthodologie posait de grands défis, notamment en l'absence de travaux antécédents, et l'auteure les relève avec brio, en multipliant notamment les vérifications des micro-informations fournies lors des entretiens... le travail de Namaste est important, original et de grande qualité. Dans l'espace québécois, cette étude est pionnière et, à ce titre, exemplaire des contributions que peut apporter l'histoire culturelle » (*University of Toronto Quarterly*, 77.1, Winter 2008, p. 641).

Outre ce projet, je mène actuellement une étude sur l'histoire de la censure des journaux jaunes dans les années après-guerre. Il s'agit des publications populaires vendues dans les kiosques à journaux, les restaurants et les pharmacies de la ville de Montréal, qui racontaient entre autre la vie nocturne dans les cabarets et les salles de spectacles. Subventionnée par le Conseil des arts et des lettres du Québec, l'université Concordia, et le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC), cette recherche considère la culture des cabarets dans les années 1950 et 1960 et sa représentation dans la presse écrite de l'époque (voir Namaste 2007).

Mes recherches scientifiques, donc, offrent une analyse de l'histoire de la ville de Montréal. Évidemment, le boulevard St-Laurent occupe une place capitale dans ces recherches, étant donné l'importance historique des lieux au niveau de la vie nocturne, et la présence de deux cabarets spécialisés dans les spectacles de travestis et de transsexuelles (Le Saguenay, 984 boulevard St-Laurent, 1971-76 et Café Cléopâtre, 1976 – présent). Je souligne ici qu'au niveau de la méthodologie, mes recherches contribuent à documenter les conditions de travail dans les cabarets. Alors qu'on s'intéresse de plus en plus à l'histoire des cabarets et du Red Light de Montréal, les autres livres publiés sur ce sujet n'incluent pas les propos des personnes qui ont travaillé dans ces lieux. Mon travail vise à s'assurer que les voix de ces personnes sont représentées dans la version officielle de l'histoire.

Le Quartier des spectacles et la revitalisation du boulevard St-Laurent

Étant donné mes expériences professionnelles à titre de chercheuse, c'est avec grand intérêt que j'ai pris connaissance de l'initiative du Quartier des spectacles et de la revitalisation du Boulevard St-Laurent. L'objectif visant à faire rayonner Montréal en tant que métropole culturelle s'accorde bien avec son histoire et sa culture. Le Boulevard St-Laurent, en particulier, pourrait grandement bénéficier de cette initiative. Cela dit, la proposition du projet Quadrilatère St-Laurent (QSL) soulève plusieurs questions.

Le projet proposé par la Société de développement Angus demande l'autorisation d'exproprier plusieurs bâtiments sur le boulevard St-Laurent, afin de pouvoir construire une tour à bureaux ainsi qu'un centre commercial. Cette action entraîne une modification de la réglementation urbaine. Or, une telle démarche toucherait notamment plusieurs commerces actuels sur le boulevard St-Laurent, y compris le Café Cléopâtre (1230, boulevard St-Laurent), le Montréal Pool Room (1200, boulevard St-Laurent), et l'épicerie Main (1186 boulevard St-Laurent). Tous ces commerces représentent bien la diversité du boulevard St-Laurent, ainsi que les diverses activités, présentes et passées, de cette rue (la restauration, le marché alimentaire, et les loisirs.)

Comme le démontrent plusieurs études, le bas St-Laurent occupe une place centrale dans l'histoire et l'imaginaire de la ville de Montréal (Proulx 1997, Proulx 1998, Weintraub 1996, Lacasse 1994, Namaste 2005). Lieu de commerces immigrants (chinois, juifs, bulgares, arabes, slaves), point de rencontre des parties est et ouest de la ville, l'artère de cinémas, de musées, de cabarets, de salles de spectacles, et l'emplacement du quartier Red Light de Montréal, le boulevard St-Laurent incarne un

esprit de divertissement, de loisirs, de mixité culturelle, de spectacles, et de joie de vivre. L'importance de cet esprit du boulevard St-Laurent a d'ailleurs été souligné par l'Étude patrimoniale du Quadrilatère Saint-Laurent (Groupe Gauthier Gauthier Biancamano Bolduc 2009) et par le Conseil du patrimoine de Montréal (2009).

L'intérêt patrimonial que revêt le boulevard Saint-Laurent entre ses rues René-Lévesque et Sainte-Catherine est bien résumé dans l'*Énoncé d'intérêt patrimonial de l'îlot Saint-Laurent* (Groupe de travail 2009). L'emplacement y est désigné comme lieu historique national du Canada, situé dans l'aire de protection du monument historique Monument national, un secteur significatif (EE) selon la réglementation urbaine de l'arrondissement, et considéré un secteur de valeur exceptionnelle selon la désignation patrimoniale dans le plan d'urbanisme de la ville. Aux niveaux municipal, provincial et fédéral, donc, cette rue se distingue par sa valeur exceptionnelle au niveau de l'histoire et du patrimoine. L'énoncé précise un rayonnement national en ce qui concerne sa valeur de paysage urbain, sa valeur artistique, sa valeur historique, et sa valeur symbolique. À l'égard de ce dernier critère, on souligne un rayonnement « à un certain niveau international, » ce qui en vient à dire que le boulevard Saint-Laurent agit à titre de symbole pour la ville de Montréal sur le plan international (Groupe de travail 2009, 3).

Une précision d'ordre théorique et méthodologique s'impose ici. Quand vient temps d'évaluer l'importance patrimoniale d'un lieu ou d'un bâtiment, on a recours à deux critères, soient « l'évolution historique », c'est-à-dire l'évolution du lieu et du bâtiment, et « l'esprit du lieu » (les aspects matériels et immatériels qui donnent un sens à un lieu ou à un bâtiment) (Groupe Gauthier Biancamano Bolduc 2009, 10).

Ces deux éléments du patrimoine nous aident à mieux comprendre la valeur historique et symbolique du bas Saint-Laurent. Lorsqu'on se penche sur la valeur patrimoniale en question, on ne peut pas se limiter aux éléments purement techniques d'un ou de plusieurs bâtiments, comme, par exemple, la forme et le style d'architecture, ou bien les matières brutes employées dans la construction. Au contraire, nous devons aussi tenir compte du contexte social d'un lieu comme lorsque, par exemple, un édifice ou endroit a été occupé par une personne célèbre, ou bien le site d'un événement important. C'est dans ces deux sens liés du patrimoine qu'on reconnaît la valeur historique du boulevard Saint-Laurent. En effet, outre l'architecture, les avis experts sur cette question soulignent l'importance des lieux sur le plan symbolique.

Ces réflexions sur la détermination de la valeur patrimoniale sont importantes lorsqu'on examine le projet QSL, proposé par la Société de développement Angus. Les promoteurs du projet QSL reconnaissent l'importance de préserver la façade des bâtiments, et la version révisée du projet contient même des promesses à cet égard. Cependant, les enjeux concernant le patrimoine architectural qui se trouve à l'intérieur des bâtiments à exproprier ne sont guère considérés. Par exemple, le bâtiment situé au 1222-1228 boulevard Saint-Laurent a un plafond en tôle de style néo-roman dont la date remonte probablement à l'époque de la construction de l'édifice (1891) (Groupe Gauthier Biancamano Bolduc 2009, 27-8). Le Conseil du patrimoine de Montréal mentionne d'ailleurs le manque d'attention porté consacrée à l'héritage patrimonial que constitue

l'intérieur de ces bâtiments : « Le CPM constate que le projet implique la démolition de l'ensemble des intérieurs, alors que ceux-ci n'ont fait l'objet d'aucun inventaire » (CPM 2009, 6). Tout en reconnaissant le besoin de revitaliser la rue, on déclare ailleurs : « pour conserver aux lieux une certaine intégrité, il est impératif de ne pas démanteler les immeubles existants » (CPM 2009, 6). L'importance d'intégrer les bâtiments dans un contexte architectural et social plus large a également été avancé par le Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Montréal. À propos du projet, le comité écrit :

Le projet représente l'occasion de réinscrire le boulevard Saint-Laurent dans la vie urbaine. Il permettra de restaurer et de donner une nouvelle vocation aux immeubles qui s'y trouvent, témoins d'une histoire et d'une vie autrefois riche et animée. Cependant, la conservation et la mise en valeur de ces immeubles doit se faire de manière rigoureuse. Ils ne sont pas qu'un matériau anecdotique que l'on réemploie sans égard à leurs caractéristiques (Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Montréal, 2009, 3-4).

Situer les bâtiments dans leur propre contexte historique signifie que leur valeur patrimoniale dépasse un intérêt purement pour la forme architecturale. Le cas de l'épicerie d'importation Main (1186-96 boulevard Saint-Laurent) illustre bien cet enjeu. La valeur historique de ce lieu est représentée par le fait que le commerce qui occupe une partie du rez-de-chaussée est la première épicerie moyen-orientale de Montréal, établie en 1924. Bien qu'une partie du bâtiment a été démolie, ce dernier n'en conserve pas moins toute sa valeur patrimoniale : « Malgré la perte d'intégrité du bâtiment, son intérêt repose sur son appartenance à la reconstruction du boulevard Saint-Laurent et sur son lien historique au site (Groupe Gauthier Biancamano Bolduc 2009, 47). Tenant compte de ces enjeux patrimoniaux, la destruction de ce bâtiment, ou même son expropriation et allocation à un commerce autre que le commerce actuel, représenterait une perte importante pour la valeur historique de cet endroit.

L'importance de bien situer un bâtiment dans son propre paysage culturel et historique est également bien illustrée lorsqu'on considère, à titre d'exemple, le bâtiment situé à 1230, boulevard Saint-Laurent. Actuellement occupé par le Cabaret Cléopâtre, l'évaluation de la valeur dudit bâtiment stipule que l'édifice représente

... un intérêt majeur. Il obtient le plus grand pointage dans les critères liés à son environnement. En effet, malgré les modifications de son contexte, ce bâtiment représente une valeur historique des plus significatives du boulevard Saint-Laurent. Il obtient aussi un bon pointage dans la catégorie "valeur historique" car à cette adresse a déjà logé Ponton, le plus grand magasin de costumes au Québec (Groupe Gauthier Biancamano Bolduc 2009, 46).

Si le style d'architecture accorde ce bâtiment une valeur significative sur le plan patrimonial, on souligne aussi son importance en lien avec l'historique de ses occupants.

Mes propres recherches sur l'histoire des artistes transsexuelles à Montréal apportent des informations pertinentes quant à la présente discussion. Au deuxième étage du Cabaret Cléopâtre se trouve un cabaret qui présente des spectacles de travestis et de transsexuelles, et ceci, depuis 1976. L'intérêt pour un tel endroit fait partie intégrante de la Main : le milieu des travestis de Montréal est au cœur des représentations symboliques de la ville, notamment dans l'œuvre de Michel Tremblay (Namaste 2005, Namaste 2000, Schwartzwald 1992). L'existence de cette salle de spectacles depuis les années 1970 implique une valeur historique intéressante : ailleurs au Canada, il n'existe pas d'autres cabarets de travestis et de transsexuelles. Même dans de grandes villes comme Paris – où les spectacles de travestissement faisaient partie intégrante de la vie nocturne tout au cours des années 1950, 1960 et 1970 (Foerster 2006) – les cabarets de travestis de jadis ont disparus. La valeur historique et symbolique du Cabaret Cléopâtre doit se faire évaluer en fonction de cette histoire riche.

Avant l'établissement du Cabaret Cléopâtre, les lieux ont été occupés par le Canasta (1954-1971), un cabaret où on pouvait assister à des spectacles de danse, de chant, de magie, ou de divertissement général. Cela signifie également que cette salle représente un lieu où sont présentés des spectacles d'artistes de manière presque ininterrompue depuis les années 1950. À ma connaissance, il y a très peu d'autres salles de spectacles à Montréal avec un historique aussi riche qui serve encore aujourd'hui de lieu de performance pour les artistes. La pérennité de ces lieux doit être prise en considération dans le cadre d'une proposition d'expropriation.

Le projet proposé par la Société de développement Angus ne tient pas compte de ces éléments historiques dans sa proposition d'exproprier ce bâtiment et de n'en conserver que la façade. Une telle action aurait pour conséquence la perte d'une des rares salles de spectacles du boulevard Saint-Laurent datant d'autrefois. De plus, la scène de ce cabaret, qui est élevée du plancher de l'auditoire, s'avère typique des cabarets des années après-guerre. Il n'existe pas beaucoup d'autres scènes de ce genre à Montréal, à ma connaissance, étant donné que la majorité des cabarets se sont fermés avant les années 1970 (Namaste 2005). Outre ces questions d'architecture, la fin de spectacles de travestis et de transsexuelles serait une lacune importante dans la représentation symbolique de la ville, étant donné la place centrale occupée par ces personnes dans la culture québécoise et dans l'imaginaire de la ville.

La présence d'un bar de danseuses, situé au rez-de-chaussée du Café Cléopâtre, signale les mêmes enjeux : la Main est une rue associée au Red Light, aux danseuses, et à la sexualité. Un projet immobilier qui n'a aucune place pour un commerce qui incarne ces éléments de sexualité de la Main propose une rupture radicale avec l'esprit de la rue et de son histoire. Lorsqu'on définit le patrimoine en fonction de l'esprit des lieux, un tel projet ne respecte pas les paramètres de la conservation du patrimoine québécois. On propose un projet qui, par contre, effacera cette histoire riche et variée du boulevard Saint-Laurent.

Enjeux méthodologiques dans nos réflexions sur le patrimoine québécois

La discussion actuelle examine les enjeux liés au patrimoine québécois, et ceci dans ses deux sens : l'évolution historique et l'esprit des lieux. Il existe une autre considération d'ordre méthodologique, par contre, lorsqu'on se penche sur l'histoire du boulevard Saint-Laurent en particulier. Dans l'évaluation de la valeur historique d'un lieu, on fait recours à plusieurs critères, y compris les personnes connues qui y sont associées. Les données présentées indiquent que les bâtiments de ce secteur ont une valeur patrimoniale importante à cause de certaines personnes – que cela soit des perruquiers comme Ponton (1230, boulevard Saint-Laurent) ou bien des architectes Poitras et Martin Gendron (Groupe Gauthier Biancamano Bolduc 2009, 32).

Certes, la détermination de la valeur patrimoniale des bâtiments doit prendre en considération des personnalités marquantes de l'histoire. Mais l'histoire du boulevard Saint-Laurent est aussi une histoire du quotidien – des commerçants immigrants qui vendent des marchandises, des jeunes qui arrivent à Montréal et qui s'y installent, des chanteuses inconnues qui se cherchent une carrière d'artiste, des danseuses ou des prostituées qui y travaillent. L'histoire de la Main, c'est d'abord et en premier une histoire populaire – des lieux de divertissement à prix abordable, que cela soit les cinémas, le musée d'Eden, les salles d'amusements, ou les cabarets bon marché. Le boulevard Saint-Laurent était une rue de loisirs ouverte à tous et à toutes, un endroit populaire dans son sens le plus riche (Namaste 2005, Proulx 1998, Proulx 1997, Weintraub 1996). À cet égard, nos réflexions sur la valeur patrimoniale de ce boulevard ne doivent pas se limiter aux critères des personnalités connues et aux événements significatifs. Au contraire, la valeur historique de cette rue demeure aussi dans son quotidien et dans la banalité des loisirs et du travail artistique. L'importance de la culture populaire doit, selon mon avis expert, figurer dans la définition de l'esprit des lieux du boulevard Saint-Laurent.

Or, si nous acceptons la culture populaire comme élément fondamental de l'esprit du boulevard Saint-Laurent, on doit se poser des questions quant au projet proposé par la Société de développement Angus. Ledit projet n'a aucune place pour les commerces actuels, et ne vise pas à assurer une continuité historique avec la culture populaire de la Main, y compris les spectacles de travestis, les danseuses, l'alimentation générale, et les communautés culturelles.

Les données et les évidences présentées par les promoteurs du projet

Un autre enjeu méthodologique qui se doit d'être soulevé concerne les données et les preuves présentées par les promoteurs du projet. En effet, on remarque, à maintes reprises, un manque de données dont la pertinence nous permettrait d'évaluer avec justesse le projet en question. Une absence d'inventaire des intérieurs des bâtiments à exproprier et à démolir, par exemple, a été citée comme une lacune importante du projet proposé par le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM 2009, 6). Des questions demeurent quant à la valeur patrimoniale du bâtiment au coin de Saint-Laurent et Sainte-Catherine, laquelle valeur exigerait une étude de l'intérêt patrimonial de l'édifice (CPM 2009, 7). Sont également soulevées plusieurs questions concernant le projet de centre

commercial. Selon le Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Montréal

...dans un contexte aussi sensible et signifiant, il paraît important de valider la faisabilité du programme commercial. Le Comité s'inquiète d'une part de la capacité du marché d'absorber une superficie commerciale aussi importante (90 000 pieds carrés sur deux niveaux) et d'autre part de la pertinence de créer à cet endroit une concentration de type "centre commercial" étrangère aux caractéristiques typologiques du bâti de l'îlot (Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme 2009, 5).

Ici, on remarque que le projet soulève des questions sans toutefois présenter des données scientifiques à l'appui. L'absence de données figure comme une limite importante du projet proposé.

Outre une absence de données concernant certains éléments fondamentaux du projet (p. ex., la faisabilité du centre commercial et son intégration dans l'esprit du boulevard Saint-Laurent), les promoteurs du projet déforment les données disponibles. En résumant l'étude patrimoniale, ils écrivent qu'on reconnaît que "l'ensemble du tronçon est caractérisé par 'l'esprit des lieux' ou 'la montréalité des lieux'" (Société de développement Angus 2009). En même temps, on proclame que "il ressort de l'étude patrimoniale que : aucun bâtiment ne présente un intérêt majeur ou exceptionnel (en dessous de la côte 28)" (Société de développement Angus 2009). Or, si nous relisons la source elle-même, c'est-à-dire l'étude patrimoniale, nous constatons le besoin de nuancer cet énoncé. Les promoteurs ont raison d'écrire qu'aucun des bâtiments n'a reçu une note globale au-dessus de 28 points, quoique le 1230 blvd. Saint-Laurent et le 1198-1200 ont chacun reçu un pointage total de 27. Mais ceci ne veut pas dire, comme on laisse sous-entendre, que les bâtiments – sur le plan individuel et surtout dans leur ensemble – ne représentent pas un intérêt majeur au niveau du patrimoine québécois. Dans les pages de l'étude patrimoniale suivant les données citées par les promoteurs, nous pouvons apprendre qu'on considère que le bâtiment du 1230 boulevard Saint-Laurent soit "d'un intérêt majeur," et que le "pointage obtenu par le bâtiment E au 1206-1212 Saint-Laurent reflète un bâtiment avec un intérêt majeur" (Groupe Gauthier Biancamano Bolduc 2009, 46-7). De plus, comme nous avons souligné plus haut, l'étude patrimoniale offre une nuance importante lors du système de pointage – un faible pointage "n'implique pas que celui-ci soit sans intérêt" (Groupe Gauthier Biancamano Bolduc 2009, 47). La valeur majeure de ces bâtiments est confirmée par les autres sources documentaires disponibles, par exemple l'avis du Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme qui défend la démolition des bâtiments (Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Montréal 2009, 5), ou bien le Conseil du patrimoine de Montréal qui déclare que "pour conserver aux lieux une certaine intégrité, il est impératif de ne pas démanteler les immeubles existants" (CPM 2009, 6).

L'encadrement des données par les promoteurs laisse entendre que la valeur patrimoniale des bâtiments n'est pas majeure, une position contredite par trois documents sur le dossier préparés par des experts dans ce domaine.

La déformation des données se trouve également dans la présentation publique du projet de la Société de développement Angus (Société de développement Angus, 20 mai 2009). Lors de cette présentation orale, les promoteurs disent que le boulevard Saint-Laurent a trois salles de spectacles entre René-Lévesque et Sainte-Catherine, précisant les endroits (le Monument national, la SAT, et le Club Soda). Or, cette argumentation néglige de mentionner la salle de spectacle au 2e étage du Cabaret Cléopâtre.

Les orientations générales du Quartier des spectacles

Le projet proposé par la SDA s'insère dans une initiative de revitalisation du quartier en question, et de l'établir comme terrain géographique de loisirs pour les Montréalais, les Montréalaises, et les touristes. Il est pertinent, alors, de se rappeler du cadre que la ville s'est donné pour la création et la promotion d'un Quartier des spectacles.

Dans le *Programme particulier d'urbanisme, Quartier des spectacles – secteur Place des Arts* (PPU, QDS- PDA), on résume l'importance des spectacles et des festivals dans le paysage géographique et culturel de Montréal. On présente également les avantages et les défis liés au territoire d'intervention (c'est-à-dire le secteur en question et délimité dans ledit document). Afin d'atteindre un objectif plus large visant à promouvoir Montréal en tant que métropole culturelle, on adopte un cadre de référence pour des actions dans ce domaine. Ce cadre se caractérise par trois orientations majeures :

- Orientation 1
Soutenir et exprimer les vocations culturelles propres au quartier et en faire une destination de classe internationale
- Orientation 2
Faire du quartier, un milieu de vie convivial, équilibré et attrayant
- Orientation 3
Miser sur le développement durable (Ville de Montréal, PPU, QDS – PDA, 6).

L'évaluation d'un projet quelconque doit nécessairement se faire en fonction de ces orientations, puisqu'elles déterminent les actions dans ce domaine. Mon analyse de la situation offre des réflexions surtout concernant ces orientations, en lien avec mon expertise.

Le projet proposé ne démontre pas une collaboration active avec les acteurs du boulevard, notamment les propriétaires de commerces mentionnés ci-dessus (Cabaret Cléopâtre, Montréal Pool Room, l'Épicerie d'importation Main). Ce manque de collaboration a été signalé par le Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Montréal : "l'établissement d'un dialogue plus riche et diversifié entre le projet et son milieu d'insertion s'impose" (Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Montréal 2009, 1). On ne reconnaît pas les vocations culturelles propres au quartier, en particulier à l'égard du Cabaret Cléopâtre. De façon ironique, on propose l'expropriation

de ce bâtiment, et la disparition d'une salle de spectacles existante sur le boulevard Saint-Laurent – et tout ceci, pour atteindre un objectif plus large de valoriser les artistes, et de promouvoir les spectacles comme forme de loisir! Nous contrastons ici la proposition d'exproprier le Cabaret Cléopâtre, entraînant la fermeture d'une salle de spectacle sur le boulevard, avec l'analyse de la situation globale présentée dans le *Programme particulier d'urbanisme* :

Les nombreuses salles de spectacle représentent un héritage qui reste encore trop souvent menacé, même s'il est parfois mis en valeur...” (Ville de Montréal, PPU, QDS – PDA, 2)

La fermeture d'un lieu d'artistes de spectacles afin de favoriser le monde du spectacle s'avère d'une contradiction remarquable dans ce dossier.

De plus, comme le constate un groupe de travail expert dans le domaine du patrimoine, le pouvoir symbolique du boulevard Saint-Laurent fait référence à la sexualité, aux danseuses, et aux travailleuses du sexe (Groupe du travail 2009). Mais le projet proposé n'intègre pas cet aspect fondamental du boulevard Saint-Laurent. L'expulsion des danseuses cède place à l'invocation visuelle du travail de sexe, notamment avec la signature visuelle du Red Light liée au Quartier des spectacles (CPM 2009, 5). Encore ici, nous soulignons l'ironie de la situation : alors qu'on aime bien faire référence historique à la sexualité aux danseuses et aux travailleuses du sexe avec la fameuse lumière rouge, on propose d'enlever un milieu de travail lié à la sexualité qui a pignon sur rue sur le boulevard Saint-Laurent. L'expropriation du bâtiment situé au 1230, boulevard Saint-Laurent, et la transformation de ses activités quotidiennes, entraîneront des conséquences importantes au niveau des artistes du quartier et des gens qui oeuvrent dans ce domaine pendant longtemps. Il est difficile de réconcilier une telle approche avec l'objectif énoncé d'appuyer “les vocations culturelles propres au quartier.”

Le Cabaret Cléopâtre a une longue tradition de collaboration avec les artistes. Cette tradition continue à l'heure actuelle : qu'il s'agisse de danseuses burlesques, de cinéastes, de fétichistes, ou bien de groupes communautaires travaillant auprès des populations démunies, des soirées artistiques et culturelles ont lieu de façon régulière dans cet établissement. En fait, le Cabaret Cléopâtre est un des endroits abordables à Montréal, disponible gratuitement aux gens qui organisent des événements culturels. (En général, les bars, salles de spectacles et endroits publics à Montréal demandent qu'on verse un certain montant d'argent afin de louer l'endroit pour une soirée.) À cet égard, ce cabaret appuie la culture montréalaise, surtout en ce qui concerne les artistes en émergence. Un projet d'expropriation qui entraînera la fermeture de cet endroit aurait des conséquences négatives sur la culture artistique montréalaise, enlevant un endroit artistique à la ville. Cette situation irait à l'encontre d'un soutien aux vocations culturelles de la ville et du quartier, constituant donc un écart important avec les orientations générales de la promotion d'un Quartier des spectacles.

Outre les activités culturelles du boulevard, les études scientifiques sur l'histoire du boulevard Saint-Laurent démontrent l'importance des questions de sexualité associées à l'endroit (CPM 2009, Namaste 2005, Bourassa et Larrue 1993, Groupe de travail 2009). On précise que la valeur symbolique de cet endroit, indissociable de la sexualité, rayonne sur le plan international (Groupe de travail 2009). La fermeture d'un cabaret de danseuses sur le boulevard Saint-Laurent – une activité pour laquelle le boulevard est bien connu et apprécié, et ceci, à travers le monde – est proposée dans le cadre d'une initiative qui veut mettre en valeur la représentation symbolique de la ville sur le plan international. Autrement dit, on propose des modifications réglementaires d'urbanisme qui entraîneront la fermeture des commerces existants du boulevard – des commerces qui sont, entre autres, responsables pour la représentation symbolique du boulevard Saint-Laurent internationalement.

L'expropriation du bâtiment situé au 1230, qui voudra dire la fermeture du bar des danseuses situé au rez-de-chaussée, se trouve en conflit avec la position des experts en matière de patrimoine, qui eux déclarent "Selon nous, les éléments restants de la période du Red-Light méritent un effort de conservation" (Groupe Gauthier Biancamano Bolduc 2009, 46). Encore ici, nous constatons que la proposition d'exproprier ne respecte pas le travail historique et actuel des danseuses du boulevard Saint-Laurent. Ce projet s'accorde mal, alors, avec une orientation de "soutenir et d'exprimer les vocations culturelles propres au quartier."

En ce qui concerne la deuxième orientation du *Programme particulier d'urbanisme*, le projet proposé ne précise pas comment on créera un environnement convivial et équilibré. Nous soulignons l'avis expert du Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme sur le centre commercial proposé, qui se demande si ce centre est faisable, sur le plan économique, et comment cela peut s'intégrer dans le contexte du boulevard Saint-Laurent et son histoire (Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Montréal 2009). Nous soulignons également que, selon la documentation disponible, on cite une longue tradition de tolérance, de mixité et de convivialité sur la Main, et ceci se poursuit à l'heure actuelle. Les voisins du Cabaret Cléopâtre, par exemple, réclament une cohabitation harmonieuse, et n'expriment aucune objection ni au travail sexuel, ni aux spectacles qui y sont présentés (Rastelli 2009). Finalement, nous remarquons que la proposition d'expropriation aura pour conséquence la fermeture des commerces actuels sur le boulevard. La fermeture des commerces locaux ne répond pas à un objectif de créer un environnement équilibré.

En ce qui concerne la troisième orientation, le développement durable, on remarque que le projet vise à promouvoir des commerces responsables, par exemple en assurant qu'il n'y aura pas de "chaines" de café ou de restauration (Société de développement Angus, 20 mai 2009). L'implantation des commerces responsables est bienvenue, évidemment. Cela dit, l'expropriation des bâtiments aurait comme conséquence la fermeture des commerces locaux actuels – un marché alimentaire d'une communauté culturelle, une salle de spectacle, un restaurant. Or, le développement durable comme principe favorise les commerces locaux d'abord et en premier (Guérin et Libaert 2008). À cet égard, la proposition d'expropriation de bâtiments ne s'accorde pas

avec le principe de développement durable articulé dans le cadre réglementaire de la promotion du Quartier des spectacles.

Un examen attentif du projet QSL proposé par la Société de développement Angus révèle qu'il ne respecte pas les orientations du Programme particulier d'urbanisme de la Ville de Montréal. L'expropriation des bâtiments et la fermeture des commerces locaux violent l'esprit d'une orientation explicite de "soutenir et exprimer les vocations culturelles propres au quartier," n'installent pas un environnement convivial et équilibré, et ne font pas partie d'un programme de développement durable.

Résumé de la problématique

Notre examen minutieux des documents relatifs à ce dossier, ainsi que notre expérience professionnelle de recherche, nous permettent de mettre en relief plusieurs enjeux importants quant à la problématique étudiée. Considérés dans leur ensemble, ces enjeux font en sorte qu'on doit rejeter le projet QSL proposé par la Société de développement Angus. Nos arguments les plus importants se résument ainsi :

- il y a un manque de données en ce qui concerne le projet en question – par exemple, la valeur patrimoniale de l'intérieur des bâtiments, la faisabilité d'un centre commercial, ou bien l'intégration d'un centre commercial respectant l'esprit du boulevard Saint-Laurent. Autoriser un tel projet d'expropriation, en l'absence de données pertinentes serait irresponsable.
- Selon plusieurs sources, la valeur patrimoniale des bâtiments en question, et du site géographique plus largement, est d'un intérêt majeur. Il s'agit d'un secteur de la ville avec une importance géographique et symbolique sans conteste.
- Les avis experts dans ce dossier recommandent de ne pas démolir les bâtiments, étant donné leur valeur patrimoniale.
- La définition du patrimoine doit considérer l'évolution historique d'un lieu, mais également son esprit. En ce qui concerne le boulevard Saint-Laurent, l'esprit du lieu se démarque également de par son caractère populaire.
- On doit considérer la continuité des lieux dans une évaluation de la valeur patrimoniale d'un lieu. Étant donné que la salle de spectacle du Cabaret Cléopâtre opère presque continuellement depuis les années 1950, la salle possède une valeur patrimoniale inestimable.
- L'histoire du boulevard Saint-Laurent incarne une mixité et une diversité de personnes, d'artistes, et de communautés culturelles. Le projet proposé ne respecte pas cette diversité, notamment en proposant d'expulser des commerces ethniques et des minorités sexuelles du boulevard.

- L'expropriation des bâtiments voudrait dire la fermeture d'une salle de spectacle et d'un lieu de travail pour les danseuses. Dans ces deux cas, une telle action ne respecte pas les orientations générales de la promotion du Quartier des spectacles, surtout le soutien des "vocations culturelles propres au quartier."
- L'expropriation des bâtiments ne respecte pas le principe de développement durable voué par la Ville de Montréal pour la promotion du Quartier des spectacles, puisqu'on favorise les commerces venant de l'extérieur sans égard pour les commerçants actuels sur le boulevard.

Recommandations

- étant donné la valeur patrimoniale des bâtiments et du lieu géographique en question
- étant donné le manque de données concernant des éléments clés dans ce dossier
- étant donné une présentation sélective des évidences par les promoteurs du projet,
- étant donné l'esprit des lieux du boulevard Saint-Laurent et son importance artistique, historique et symbolique sur les plans national et international
- et étant donné les orientations que la Ville de Montréal s'est donnée pour promouvoir le Quartier des spectacles (soutenir les vocations culturelles propres au quartier; créer un environnement convivial et équilibré; et miser sur le développement durable)

les recommandations suivantes sont émises :

- que l'Office de consultation publique de Montréal n'autorise pas l'expropriation des bâtiments liée au projet QSL.
- que l'Office de consultation publique de Montréal encourage le développement d'un projet révisé, qui est conçu et développé en collaboration avec les acteurs du boulevard Saint-Laurent – les artistes, les groupes communautaires, et les commerçants
- que l'Office de consultation publique de Montréal souligne l'importance que tout projet lié à ce quartier et à ce dossier soumis pour considération à l'avenir soit évalué en fonction de la valeur patrimoniale du quartier, y compris l'esprit des lieux, et que tout projet soumis soit considéré en fonction des orientations générales de la promotion du Quartier des spectacles

Références

- Bourassa, André, Jean-Marc Larrue. *Les nuits de la “Main” : Cent ans de spectacles sur le boulevard Saint-Laurent (1891-1991)*. Montréal: VLB, 1993.
- Comité ad hoc d’architecture et d’urbanisme de la Ville de Montréal, Quadrilatère Saint-Laurent (Saint-Laurent- Ste-Catherine – Clark) – projet de réaménagement d’un emplacement situé au nord du Monument National et intégrant partie des immeubles qui s’y trouvent – Concept préliminaire – Article 89 de la chartre de la Ville de Montréal, Modification du Plan d’urbanisme, Arrondissement Ville-Marie), *Avis donné lors de la réunion du 3 avril 2009*.
- Conseil du patrimoine de Montréal, *Avis du Conseil du Patrimoine de Montréal, Boulevard Saint-Laurent – Îlot Ouest, A09-VM-03, 14 avril 2009*.
- Foerster, Maxime. *Histoire des transsexuels en France*. Paris: Éditions H & O, 2006.
- Groupe de travail (Ministère du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine; Division de l’urbanisme, Direction de l’aménagement et des services aux entreprises, Arrondissement de Ville-Marie, Ville de Montréal; Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l’expertise, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal). *Énoncé d’intérêt patrimonial de l’îlot Saint-Laurent*, 19 mai 2009.
- Groupe Gauthier Biancamano Bolduc, *Étude patrimoniale du quadrilatère Saint-Laurent. Rapport préliminaire, février 2009*. Montréal: GGBB.
- Guérin, André et Thierry Libaert. *Le développement durable*. Paris: Dunod, 2008.
- Lacasse, Danielle. *La prostitution féminine à Montréal, 1945-1970*. Montréal: Boréal, 1994.

- Namaste, Viviane. *C'était du spectacle! L'histoire des artistes transsexuelles à Montréal, 1955- 1985*. Montréal, les presses universitaires McGill-Queens, 2005.
- . « La réglementation des journaux jaunes à Montréal, 1955-1975. Le cadre juridique et la mise en application des lois. » *Revue d'histoire de l'amérique française*, 61.1 (été2007) : 67-81.
- . *Invisible Lives : The Erasure of Transsexual and Transgendered People*. Chicago : University of Chicago Press, 2000.
- Proulx, Daniel. *Le Red Light de Montréal*. Montréal: VLB, 1997.
- . *Les Bas-fonds de Montréal*. Montréal: VLB, 1998.
- Rastelli, Louis. “New Towers To Cast a Long Shadow.” *Montréal Mirror*, May 28, 2009.
- Schwartzwald, Robert. “From Authenticity to Ambivalence: Michel Tremblay’s Hosanna.” *American Review of Canadian Studies* (Winter 1992), 499-510.
- Société de développement Angus. *Étude patrimoniale*. 2009. Disponible sur le site web de l’Office de consultation publique de la Ville de Montréal (<http://www2.ville.montreal.qc.ca/ldvdm/jsp/ocpm/ocpm.jsp?laPage=projet38.jsp>)
- Société de développement Angus. *Présentation publique du projet QSL*, Montréal, 20 mai 2009.
- Ville de Montréal, Arrondissement de Ville-Marie. *Programme particulier d’urbanisme, Quartier des spectacles – secteur Place des Arts*.
- Weintraub, William. *City Unique: Montréal Days and Nights in the 1940s and 50s*. Toronto: McLelland and Stewart, 1996.